



NOTE D'ORIENTATION

Résultats généraux et implications stratégiques de l'étude Benefish 4

Objet

La présente note d'orientation met en lumière les principaux résultats intersectoriels de la quatrième étude relative à la pêche dans les économies des États et Territoires insulaires océaniques (étude Benefish 4), qui s'est achevée récemment et dont le rapport vient enrichir une collection d'ouvrages similaires consacrés à l'analyse détaillée des retombées de la pêche dans la région. Pour chaque État et Territoire de la région, l'étude livre des statistiques clés sur le secteur de la pêche dans les catégories suivantes :

- la valeur et le volume des captures annuelles récentes issues de : 1) la pêche côtière professionnelle ; 2) la pêche côtière vivrière ; 3) la pêche hauturière locale ; 4) la pêche hauturière étrangère ; 5) la pêche en eau douce ; et 6) l'aquaculture ;
- la contribution de la pêche au produit intérieur brut (PIB) ;
- les exportations halieutiques ;
- les recettes publiques issues du secteur de la pêche ;
- l'emploi dans le secteur de la pêche ; et
- la contribution de la pêche à la nutrition.

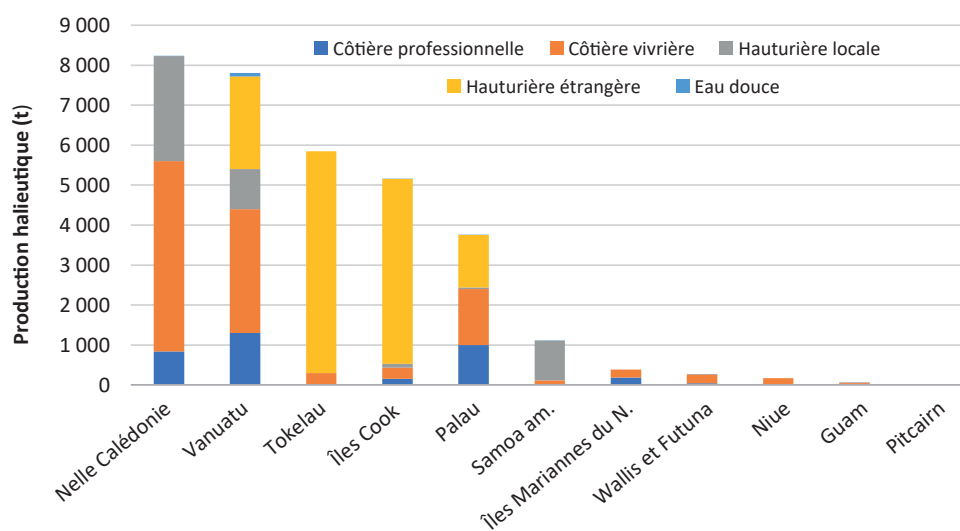
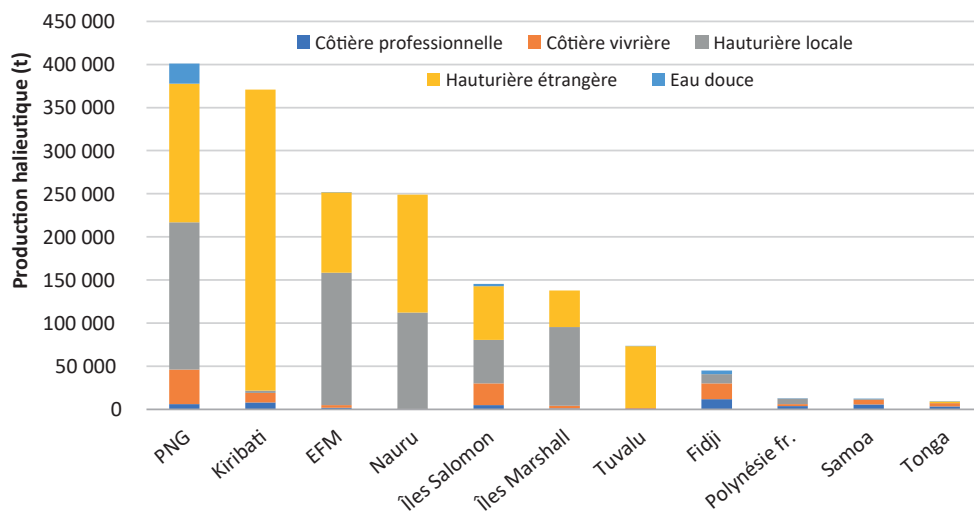
Ces catégories ont été analysées pour l'ensemble des États et Territoires insulaires océaniques, ce qui a permis de mettre en évidence les grands enjeux stratégiques associés au secteur et de formuler des recommandations en vue de la préservation ou de l'accroissement des avantages découlant de la pêche.

¹ Le rapport intégral de l'étude Benefish 4 est disponible à l'adresse suivante : <https://fame.spc.int/resources/documents/fisheries-economies-pacific-island-countries-and-territories>.



La production halieutique dans la région en 2021

Les deux figures ci-dessous illustrent le volume de la production halieutique en 2021, par catégorie de pêche et par État et Territoire. Pour la présentation des données, les pays membres ont été divisés en deux groupes (les gros producteurs et les petits producteurs) de façon à faire ressortir les chiffres enregistrés pour les pays océaniques dont la production halieutique est plus modeste.



² L'aquaculture n'est pas prise en compte dans ces représentations graphiques du volume de production, car différentes unités de mesure sont utilisées pour quantifier le volume de la production aquacole (kg et unités).





Messages clés sur la production halieutique

L'étude Benefish 4 a livré plusieurs messages clés sur la production halieutique dans la région :

- La pêche revêt une importance cruciale pour les populations et les économies des États et Territoires insulaires océaniques. La valeur de la production halieutique et aquacole totale des 22 États et Territoires insulaires océaniques en 2021 est estimée à quelque 2,5 milliards de dollars des États-Unis. Il est plus difficile de quantifier le volume de la production totale, car les unités de mesure varient ; la production halieutique est généralement exprimée en tonnes, tandis que, pour la production aquacole, on utilise tantôt des tonnes (comme pour le tilapia), tantôt des unités (comme pour les bénéitiers). Le volume total estimé de la production halieutique dans la région en 2021 s'élève à 1,56 million de tonnes, celui de la production aquacole s'établissant à 7 573 tonnes et 8 825 931 unités.
- Dans la région, la pêche côtière procure l'essentiel des poissons consommés par les habitants des États et Territoires insulaires océaniques, la quasi-totalité des produits issus de la pêche hauturière étant expédiée en dehors de la région. L'approvisionnement annuel en poissons côtiers, qui s'élevait à 13,8 kg par habitant en 2021, est crucial pour la nutrition et la sécurité alimentaire.
- En 2021, la production totale de la pêche hauturière dans la région, exprimée en volume, était près de neuf fois supérieure à celle de la pêche côtière professionnelle et vivrière. En valeur, elle n'est plus que 4,4 fois supérieure à la production côtière, car la valeur unitaire des produits de la pêche côtière est plus élevée.
- Le volume de la production côtière vivrière (poissons côtiers non vendus) est près de 2,5 fois supérieur à celui de la production côtière professionnelle.
- Les systèmes statistiques sur la pêche côtière sont peu développés dans la région, la collecte de données sur les prises côtières n'étant pas une priorité pour les services des pêches. En revanche, les systèmes statistiques sur la pêche hauturière sont relativement bien établis au niveau tant national que régional.
- La production aquacole totale dans la région, à l'exclusion des perles et des crevettes, demeure insignifiante par rapport à la pêche en milieu sauvage.

Outre l'examen de la production halieutique dans la région, l'étude a permis de quantifier les retombées de la pêche : contribution au PIB, exportations, recettes publiques, emploi et nutrition.

Messages clés sur les retombées de la pêche et mesures stratégiques connexes

L'un des points les plus importants mis en évidence par l'étude Benefish concerne la pêche côtière, qui assure l'essentiel de l'offre de poissons pêchés dans la région qui sont consommés par les habitants des États et Territoires insulaires océaniques. Le volume annuel de poissons côtiers disponible par habitant dans les pays océaniques est parmi les plus élevés au monde et revêt donc une importance cruciale. En 2021, l'approvisionnement en poissons côtiers était de 13,8 kg par habitant, soit une baisse de 14 % sur la période 2007–2021, ce qui suscite de graves préoccupations. Des mesures stratégiques urgentes s'imposent pour assurer la collecte de données de meilleure qualité sur la production halieutique côtière, ce qui permettra de mieux comprendre les causes de ce déclin et de faciliter l'élaboration de mesures correctives.

L'étude Benefish visait initialement à souligner l'importance du secteur de la pêche, dont la contribution à l'économie des États et Territoires insulaires océaniques était considérée comme sous-estimée. Si la collection d'ouvrages Benefish a permis de mettre en lumière le rôle essentiel de la pêche, elle a également montré combien il était utile de disposer d'informations sur les différents types d'avantages découlant de la pêche pour étayer les décisions relatives à la gestion et au développement du secteur. L'étude Benefish 4 illustre, au moyen d'exemples, la façon dont les données sur l'emploi dans le secteur de la pêche, la consommation de poisson et la production aquacole pourraient contribuer à éclairer la prise de décision et les arbitrages à opérer dans les processus décisionnels sur les pêches.



L'étude a mis en évidence d'autres points importants sur les retombées de la pêche, auxquels sont associés les messages et mesures stratégiques ci-dessous :

Domaine	Message clé	Mesure stratégique
Rapports annuels des services des pêches	Les rapports annuels des services des pêches, établis de manière exhaustive et régulière, constituent l'un des outils les plus importants pour comprendre le secteur de la pêche d'un pays et son évolution au fil du temps. Ces rapports peuvent fournir des informations utiles à d'autres organismes publics, ainsi qu'aux chercheurs, aux bailleurs, aux médias et au grand public. Les rapports annuels peuvent aussi améliorer la visibilité de la filière pêche et assurer un certain niveau de responsabilité et de transparence. Auparavant, les rapports annuels des services des pêches étaient plus nombreux, mais ce n'est plus le cas dans nombre d'États et Territoires insulaires océaniques.	Les gouvernements devraient demander à leurs services des pêches d'élaborer des rapports annuels de qualité (rapports comprenant des informations exactes et concises sur les activités du service et sur les pêcheries de l'État ou du Territoire considéré, et établis dans les délais prescrits). Les rapports annuels des services des pêches des Îles Marshall et de Tuvalu pourraient servir d'exemple.
Contribution de la pêche au PIB	L'étude Benefish 4, qui s'appuie sur l'approche du PIB par la production, a permis d'estimer de manière indépendante la contribution de la pêche au PIB dans chaque État et Territoire. Cette estimation est parfois très différente de l'estimation officielle (supérieure ou inférieure).	Les responsables nationaux des pêches devraient participer davantage à la construction du PIB (par exemple, élaboration d'une méthodologie appropriée pour le secteur de la pêche, vérification des estimations du PIB produites par le service de la statistique), car, en dépit de ses imperfections et de ses limites intrinsèques, le PIB reste un outil utile pour déterminer l'importance relative d'un secteur d'activité dans l'économie d'un pays océanique. L'évolution de la part d'un secteur dans le PIB peut nous renseigner sur l'efficacité des politiques et initiatives adoptées pour ce secteur, et, dans de nombreux États et Territoires insulaires océaniques, le gouvernement s'intéresse de près à la contribution des secteurs d'activité au PIB et aux changements associés, lorsqu'il décide de l'affectation des crédits budgétaires. La réestimation de la contribution de la pêche au PIB présentée dans l'étude repose sur une approche distincte de la méthode officielle. Ces valeurs réestimées peuvent être utilisées à des fins de comparaison pour en savoir davantage sur l'adéquation et la précision de la méthode officielle et, éventuellement, sur la nécessité d'y apporter des modifications.
Exportations halieutiques	Dans de nombreux États et Territoires insulaires océaniques, les données officielles relatives aux exportations de produits halieutiques contiennent des erreurs manifestes (par exemple, comptabilisation d'espèces [côtières et hauturières] absentes des eaux du pays membre).	Les fonctionnaires des services des pêches devraient examiner minutieusement les données officielles des douanes relatives aux espèces, aux volumes et aux valeurs des exportations halieutiques afin d'y repérer d'éventuelles erreurs et omissions. Si d'importantes erreurs sont décelées, les agents des pêches et des douanes devraient coopérer pour en déterminer les causes et formuler des mesures d'atténuation.
Recettes publiques issues de la pêche	Les droits d'accès acquittés par les flottilles de pêche étrangères ont considérablement augmenté entre 2007 et 2021. En valeur réelle (corrigée de l'inflation), les droits d'accès perçus dans la région ont augmenté de 475 % au cours de cette période, mais cette tendance à la hausse n'est pas soutenable.	Il convient d'accorder une attention accrue aux actions menées pour diversifier les avantages de la pêche hauturière, notamment pour ce qui concerne les différents secteurs du PIB (développement de l'activité locale), les exportations, l'emploi et les prises débarquées destinées à la consommation locale, comme cela avait été fait précédemment pour accroître le volume des prises et les droits d'accès.
Emploi dans le secteur de la pêche	Les informations sur l'emploi présentées dans les chapitres consacrés aux différents États et Territoires insulaires océaniques sont très disparates. En réalité, l'emploi dans le secteur de la pêche est plus difficile à mesurer (et à comparer) que les autres types d'avantages découlant du secteur halieutique.	Les effets qu'ont les décisions relatives à la gestion et au développement de la pêche sur l'emploi sont particulièrement importants. Ces décisions supposent des arbitrages, et il est important de déterminer le nombre de personnes qui bénéficieraient de leurs effets positifs et en subiraient les effets négatifs. Il convient d'encourager les services des pêches à recueillir des données sur les emplois associés au secteur de la pêche, par sous-secteur important (par exemple, pêche et transformation des holothuries, aquaculture) et dans un format standard.
Consommation de poisson	Les calculs de la consommation de poisson par habitant dans la région sont pour l'heure très imprécis. Les comparaisons entre les différentes études relatives à la consommation de poisson doivent donc être effectuées avec prudence, voire évitées, à moins que les méthodes appliquées dans ces études soient connues et soient identiques ou susceptibles d'être corrigées afin de pouvoir confronter des éléments de même nature.	Les services des pêches doivent tenir compte de l'importance des données relatives à la consommation de poisson par habitant pour être à même de cerner les incidences des changements apportés aux politiques et des interventions de gestion, en particulier sur les petits pêcheurs. La protection des approvisionnements alimentaires issus de la pêche dans les villages est sans doute l'un des objectifs majeurs de la gestion de la pêche vivrière dans les États et Territoires insulaires océaniques. Le suivi de la consommation de poisson par habitant est un moyen important de déterminer dans quelle mesure cet objectif est atteint.
Services de la statistique	Les services de la statistique des États et Territoires insulaires océaniques produisent une somme étonnante d'informations halieutiques. Citons notamment les données des enquêtes menées auprès des entreprises de pêche pour le calcul du PIB et de l'emploi, les statistiques sur les exportations, et les recensements, qui permettent d'obtenir des informations sur la participation à la pêche. Il apparaît de plus en plus clairement que les services officiels de la statistique ont une compréhension insuffisante des types d'informations halieutiques qui sont les plus utiles pour caractériser les avantages de la pêche. Une connaissance technique approfondie du secteur s'impose pour recueillir des informations pertinentes.	Les pouvoirs publics devraient s'engager à renforcer sensiblement la coopération entre les services des pêches et les services de la statistique. Cette collaboration accrue devrait être engagée à l'initiative des services des pêches.

Siège de la Communauté du Pacifique

95 Promenade Roger Laroque, BP D5- 98848 Nouméa, Nouvelle-Calédonie
Tél. : +687 26 20 00 | spc@spc.int | www.spc.int